



Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement

(IOB-SP) Mandataire Non Exclusif (MNE) ET INTERMEDIAIRE D'ASSURANCES

SIÈGE SOCIAL 2 Avenue Léonard de Vinci 63000 CLERMONT FERRAND Tél : 0473 28 62 52

E-mail : corefi3@wanadoo.fr Site internet: www.corefi-financement.fr

Siren 326 959 160 - Code APE 6619 B ORIAS N° 12068967 www.orias.fr

Soumis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel 4, Place de Budapest -CS 92459 -75436
Paris Cedex 09

Service réclamation : par courrier à adresser à l'agence (réponse sous 8 jours).

Si un accord n'est pas trouvé, le client peut s'adresser, gratuitement, au Médiateur indépendant de l'IEAM, 31bis et 33 rue Daru - 75008 - PARIS - (ou www.ieam.eu) - et ceci sans préjudice des autres voies d'action légales.

NOUS SOMMES MEMBRES DU RESEAU NATIONAL HEXAFI

LISTE DES BANQUES DONT NOUS SOMMES MANDATAIRES :

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE: 1 Boulevard Haussmann 75318 Paris Cedex 09

MYMONEYBANK: 20 Avenue André Prothin 92400 Courbevoie

CFCAL : 1, Rue du Dôme 67000 STRASBOURG

CREDIT MUNICIPAL DE LYON 221 rue Duguesclin BP3028 69396 LYON Cédex03

Etablissement avec lequel il a été enregistré une part supérieure au tiers du chiffre d'affaires l'an passé : CFCAL

LETTRÉ INFORMATION ET CONNAISSANCE CLIENT

Votre regroupement de crédits : Vous nous avez sollicités à l'occasion de votre demande de regroupement de vos crédits et dettes. Pour cela, il est important de nous fournir tous les éléments réels et authentiques nécessaires à son étude.

La durée du financement sera déterminée en fonction des normes d'endettement propres à chaque établissement prêteur. Nous vous invitons à recalculer votre budget familial en tenant compte du montant de votre nouvelle échéance nous sommes à votre disposition pour vous aider dans ce calcul.

Une offre de prêt vous sera soumise, vous disposerez alors d'un délai légal de réflexion ou de rétractation avant acceptation et nous vous invitons à :

- vérifier la conformité de cette offre par rapport à vos besoins : montant, durée, taux nominal fixe ou variable, taux effectif global (coût total de votre crédit), utilisation des fonds, conditions particulières, assurance(s) et garantie(s) demandées.
- une lecture attentive des conditions générales de cette offre.

Pour vous aider dans cette démarche, votre conseiller est à votre disposition.

Si vous percevez une aide au logement et quelle que soit cette aide, avant acceptation de votre offre de prêt, nous vous invitons à consulter votre caisse d'allocations familiales pour connaître vos droits après la mise en place de votre opération de refinancement.

En effet, ces aides sont souvent liées à la nature du crédit immobilier contracté et le remboursement par anticipation de ce crédit peut entraîner la suppression de l'aide perçue

Les assurances de votre prêt: En matière d'assurance, et pour votre protection et celle de votre famille, vous devez répondre à toutes ces questions;

- Quels seront vos revenus en cas de décès, d'invalidité, d'arrêt maladie de l'emprunteur ou du co-emprunteur ?

- Quelles seront vos charges en cas de décès, d'invalidité, d'arrêt maladie de l'emprunteur ou du co-emprunteur?
- Il en est de même pour la perte d'emploi ; les garanties choisies doivent correspondre à vos besoins.

Une lecture attentive des conditions générales et particulières de vos assurances de prêt s'impose. La notice d'information reprenant l'ensemble des garanties, exclusions et conditions générales vous sera remise préalablement à la signature de la demande d'adhésion. Le questionnaire d'assurance de prêt annexé au bulletin de souscription est un document strictement confidentiel. Nous vous conseillons de le lire attentivement et de prendre tout votre temps pour le compléter. Si vous ne savez pas répondre à une question, votre médecin sera certainement la personne la mieux placée pour vous aider.

Attention, une fausse déclaration lors de la souscription de votre contrat d'assurance de prêt entraînera la résiliation pure et simple de ce contrat par l'assureur, malgré le Règlement régulier de vos primes, vous ne serez pas garanti.

Nous vous laisserons le choix d'une assurance de prêt soit auprès de l'Etablissement financier sollicité pour le prêt, soit auprès d'une autre compagnie d'assurance de votre choix, afin de trouver la meilleure couverture et tarification.

De notre côté, nous préconisons une assurance en fonction de votre situation : décès (DC), invalidité, Interruption temporaire de travail (ITT) et perte totale et Irréversible d'autonomie (PTIA)

Tarifification

Prêt sans garantie : 8 % **maximum**

Prêt avec garantie : 8 % **maximum**

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

Un crédit vous engage et doit être remboursé vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

La diminution de la mensualité peut parfois entraîner l'allongement de la durée du crédit, une augmentation du taux d'intérêt et éventuellement le coût global de l'opération.

Règlement Européen relatif à la Protection des Données (RGPD) :

Conformément au chapitre 3 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen, les clients et prospects ayant transmis des informations personnelles à COREFI disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit à retirer leur consentement et à ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée des données les concernant.

Toutes les demandes devront être adressées avec un justificatif d'identité.

Les données recueillies pourront être transférées à nos seuls partenaires banques et assurances en vue du traitement des dossiers de crédit et/ou d'assurance.

Tous les clients et prospects peuvent exercer ce droit en écrivant au siège social de notre entreprise : 2 Avenue Léonard de Vinci 63000 CLERMONT FERRAND

Délégué à la Protection des Données : Chantal RICHARD

Fait à Clermont Ferrand, le

Demandeurs : **Monsieur X Madame X**

Signatures emprunteurs
(Précédée de la mention "lu et approuvé")

Signature IOBSP

VOS CONNAISSANCES EN MATIERE DE CREDIT

DOSSIER Mr et Mme XX

Je souhaite regrouper mes crédits pour :

Alléger mes mensualités	OUI	NON
Réaliser un projet	OUI	NON
Disposer d'une trésorerie	OUI	NON

Si je devais souscrire un crédit aujourd'hui, j'estime mon niveau de connaissance suffisant ou pas selon la nature de ce crédit :

Prêt Immobilier	OUI	NON
Prêt de regroupement de crédits sans garantie	OUI	NON
Prêt de regroupement de crédits avec garantie	OUI	NON

Savez- vous ce qu'est un TAEG (taux annuel effectif global) OUI NON

Savez- vous calculer votre taux d'endettement OUI NON

Savez- vous ce qu'est une indemnité de remboursement anticipé (I.R.A) OUI NON

Connaissez- vous le délai à respecter avant d'accepter une offre de prêt OUI NON

Savez- vous ce qu'est le « Reste à vivre » OUI NON

En fonction de vos réponses, et de vos souhaits veuillez indiquer ci-dessous les points pour lesquels vous souhaitez plus amples renseignements (exemple : taux, assurance etc....)

.....
.....

Fait à Clermont le

SIGNATURE Monsieur
(Précédée de la mention "lu et approuvé")

SIGNATURE Madame
(Précédée de la mention "lu et approuvé »)

